



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Turquie

Question écrite n° 49949

## Texte de la question

M. Pierre Carassus attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation dramatique des droits de l'homme en Turquie. Arrestations, tortures et condamnations notamment en vertu de l'article 8 de la loi anti-terroriste, pour propagande ainti separatiste sont regulierement pratiquees dans ce pays. En consequence il l'interroge sur l'attitude de la France lors de la prochaine commission des droits de l'homme de l'ONU vis-a-vis du Gouvernement turc et lui demande de convaincre nos partenaires europeens afin qu'une resolution soit adoptee condamnant la Turquie pour la violation des droits de l'homme et le refus des demandes de visites des rapporteurs des Nations unies sur la torture, ainsi que des groupes de travail sur la detention arbitraire et les disparitions forcees et involontaires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Carassus Pierre](#)

**Circonscription :** - RL

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49949

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mars 1997, page 1465